

Annexe B

EPP - 2009 • Déclaration du premier stage de formation professionnelle après l'obtention du baccalauréat reconnu ou l'équivalent – CANDIDAT À L'EXERCICE DE LA PROFESSION (CEP)

En vertu du Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables agréés du Québec, « Avant de débiter le stage, le candidat et son maître de stage doivent aviser la vice-présidence Formation professionnelle et relèvement, par écrit, de la date fixée pour le début du stage ».

Un retard dans le paiement des frais et de la production de ces déclarations peut entraîner la non-reconnaissance d'une période de stage.

Si non fournie auparavant, cette déclaration doit être accompagnée de la Demande d'inscription comme candidat à l'exercice de la profession (CEP) Annexe A et du paiement des frais (voir Grille de tarifs).

COORDONNÉES D'IDENTIFICATION

N° de client :

Madame Monsieur

Nom de famille : _____ Prénom usuel : _____
(selon le certificat de naissance) (selon le certificat de naissance)

Adresse permanente - Est-ce une nouvelle adresse? Oui Non Date de naissance : année _____ mois _____ jour _____

N° : _____ rue avenue boul. chemin _____ App. : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone à domicile : (____) _____ Téléphone au bureau : (____) _____ Cellulaire : (____) _____

Courriel de correspondance : _____

RENSEIGNEMENTS À PROPOS DU STAGE

DATE DU DÉBUT DU STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMMENCÉ APRÈS LE BACCALURÉAT RECONNU OU L'ÉQUIVALENT

Stage à temps plein : cinq heures et plus travaillées par jour, à raison de cinq jours par semaine.

Stage à temps partiel : _____
moins de cinq jours par semaine. (Après le stage, prière de remplir l'Annexe E.)

Stage pendant le baccalauréat :

Si vous avez effectué un stage pendant le baccalauréat, après avoir accumulé 30 crédits, veuillez, si vous ne l'avez pas encore fait, remplir la Demande de réduction (reconnaissance) de stage pendant les études de premier cycle - Annexe C, disponible à l'adresse Internet suivante : http://ocaq.qc.ca/fra/7_devenir/7_1_devenir.asp

À NOTER
CINQ HEURES ET PLUS = 1 JOURNÉE
ENTRE TROIS ET CINQ HEURES = 1/2 JOURNÉE
MOINS DE TROIS HEURES = 0 JOURNÉE

ANNÉE / MOIS / JOUR

SIGNATURE DU CANDIDAT

J'atteste de la véracité des informations indiquées dans la présente annexe.

Signature du candidat : _____ Date : année _____ mois _____ jour _____

DÉCLARATION ET SIGNATURE DU DIRECTEUR DE STAGE

Raison sociale de l'employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : (____) _____

À L'USAGE DE L'ORDRE
N° DE L'EMPLOYEUR

Je, _____, suis membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et directeur de stage du cabinet _____

(nom complet, écrire en caractères d'imprimerie)

_____ (écrire en caractères d'imprimerie)

dans la ville de _____

Je dirige un bureau qui est reconnu maître de stage par l'Ordre et qui respecte les normes de qualité inhérentes à la profession. Le candidat précité est employé par ce cabinet depuis la date mentionnée ci-dessus. Je m'engage à respecter le Code des professions, la Loi sur les comptables agréés, le Code de déontologie, les règlements et les modalités administratives dûment adoptés par l'Ordre. Je m'engage également à assurer au candidat l'intégration au programme de stage CA dûment approuvé par l'Ordre.

Signature du directeur de stage : _____ CA - N° de membre : _____

Date : année _____ mois _____ jour _____

PERSONNE-RESSOURCE AVEC QUI L'ORDRE POURRAIT COMMUNIQUER POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nom : _____ Téléphone : (____) _____ Télécopieur : (____) _____

AVIS

Les renseignements demandés dans le présent formulaire sont recueillis à des fins de protection du public, de contrôle des conditions donnant ouverture à l'émission d'un permis de l'Ordre et des conditions d'inscription à titre de candidat à l'exercice de la profession (CEP), de recherche, de statistique et de sondage et seront accessibles aux mêmes fins à tous les membres du personnel des diverses directions de l'Ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Les « coordonnées d'identification » pourront être transmises à titre de mandataire de l'Ordre aux universités, maîtres de stage et à l'ICCA, selon les fonctions de chacun de ces organismes, en vue d'assurer l'application et l'encadrement conformément à la réglementation des conditions de stage, du Programme de formation professionnelle et de l'Évaluation uniforme (EFU). Elles pourront aussi être utilisées par l'Ordre à des fins associatives ou pour vous offrir des biens ou des services, à moins d'avis contraire adressé par écrit au responsable de l'accès à l'Ordre.

Les renseignements et dossiers que l'Ordre détient à votre sujet sont détenus au siège de l'Ordre et, sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'y avoir accès ou de requérir leur rectification.

Veuillez noter que vous avez l'obligation de **compléter intégralement** la présente annexe en vue de votre inscription comme candidat à l'exercice de la profession.